



Association Suisse des Amis d'Haïti

<https://asahaiti.org/>

CCP : 12-14784-3

IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3

BIC: POFICHBEXX

P/a Philippe Jenni - Chemin de Chenaux 5 – 1096 Cully

E-mail : info@asahaiti.org

Août 2026

Sommaire : [COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025](#)
[BOURSIÈRES ET BOURSIERS EN FORMATION PROFESSIONNELLE](#)
[IMPACTS DES PROJETS DE MICROCRÉDITS](#)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Notre assemblée générale s'est déroulée à la salle de paroisse de Malagnou, **mardi 11 novembre 2025**, en présence d'une trentaine de membres. Elle débute par un buffet-repas délicieux, garni par toutes et tous.

Rapport du président

Après avoir remercié la paroisse de Malagnou de son accueil, Philippe Jenni met en lumière une année marquée par une volonté accrue de professionnalisation et de sécurisation des projets sur le terrain haïtien. Le comité, renforcé par de nouveaux membres issus de « Espwa pou Ti Moun », a tenu cinq réunions formelles, complétées par de nombreux échanges à distance pour assurer un suivi rigoureux. Une mesure structurelle majeure adoptée en 2025 concerne la gestion financière : l'ASAH impose désormais l'ouverture de comptes bancaires spécifiques pour chaque bénéficiaire et l'engagement d'un comptable et d'un coordinateur externes pour les projets de microcrédits, afin de garantir la transparence et un contrôle rigoureux de toutes les transactions.

Les programme de microcrédits a touché 391 familles, une centaine d'enseignants dans huit écoles différentes, avec des prêts remboursables à 5 % d'intérêt. Ce dispositif a permis aux bénéficiaires de lancer ou d'étendre des activités génératrices de revenus, favorisant ainsi leur dignité et leur autonomie, bien que des défis persistent concernant l'accès bancaire hors de la capitale et la stabilité des communications. Parallèlement, le soutien aux salaires, aux microcrédits, aux infrastructures, aux cantines scolaires, aux formations des enseignants à Saint-Marc (écoles de Banique et Jean Wesley) ont bénéficié à 441 enfants, leur assurant des repas chauds trois fois par semaine grâce à un budget annuel de 32 000 CHF.

Sur le plan des infrastructures, l'ASAH a contribué à hauteur de 8 000 CHF à la construction d'un laboratoire informatique à l'École Professionnelle Méthodiste de Frères (CPMF) à Port-au-Prince, travaux achevés fin 2024. L'axe environnemental a également progressé avec l'aménagement de 2 800 m² de jardins scolaires et la construction de bassins de rétention d'eau à l'école de Banique. En matière de formation, 226 enseignants ont suivi des cours continus à Jérémie, et deux étudiants ont finalisé avec succès une formation professionnelle en économie et management à Port-au-Prince.

Élection du Comité



Michel Würsten se retire du comité pour des raisons personnelles, après l'avoir rejoint en 1999, soit il y a plus de 25 ans ! Un grand merci pour son regard pragmatique et ses conseils pour nos actions sur le terrain. Avec nos meilleurs vœux pour la suite.

Le comité suivant est élu par l'assemblée pour l'exercice 2025-2026 :

Philippe Jenni, président

Simone Romain, vice-présidente

Guy Loutan, secrétaire

Maria Casares, trésorière

Membres : Mmes Marlène Joseph, Luny Lamour, Catherine Meuwly ;

MM. Louis Berlie, Yves Gaudin, Hérard Louis.

Rapport de la trésorière : comptes au 30 juin 2025

Maria Casares relève que l'exercice 2024-2025 affiche un total de produits de 53 534 CHF pour des charges s'élevant à 65 469 CHF, reflétant l'intensité des investissements dans les projets. Les produits proviennent principalement de dons privés (86%) et de la subvention de la commune de Thônex (13 %). Sur le total des charges, 94 % ont bénéficié aux actions sur le terrain, contre seulement 6 % consacrés à la gestion administrative.

Comptes au 30 juin 2025 pour l'exercice 2024-2025

COMPTE DE RESULTAT du 1e juillet 2024 au 30 juin 2025		
	2023/2024	2024/2025
PRODUITS		
Dons des membres	55 813,30	46 144,31
Produits ventes meubles	1 220,00	0,00
Donation Commune Thônex	3 000,00	7 000,00
Collecte AG	610,00	390,00
TOTAL PRODUITS	60 643	53 534
CHARGES		
Total charges projets	36 946,73	61 639,37
Ecole Banique cantine scolaire + salaires	26 905,27	20 375,17
Ecole Banique micro crédit	4 000,00	0,00
Saint Marc projet achat vente de riz	0,00	6 558,27
Salaires Eglise Méthodiste	1 586,80	0,00
Ecole Notre Dame de Lourdes Jérémie	0,00	14 060,00
Eglise méthodiste Thomassin : 2 boursiers	0,00	675,11
Ecole Jean Wesley Saint Marc	0,00	9 893,21
Ecole Cap Haitien micro crédit	0,00	5 736,20
Ecole Nan Palan	0,00	323,30
Ecole Méthodiste des Frères	3 294,74	4 018,11
Ecole de Frères - soeur de Y Gaudin	1 159,92	0,00
Frais administratif et informatique	6 454,36	3 829,53
Frais envoi container	694,80	0,00
Impression circulaires	2 369,40	2 398,66
Matériel de bureau	156,40	189,00
Frais parution journaux	392,00	196,00
Frais postaux	734,26	906,12
Frais bancaires	108,00	27,00
Frais Assemblée Générale	1 999,50	112,75
TOTAL CHARGES	43 401	65 469
Bénéfice(-) Perte(+) Compte de résultat	17 242,21	-11 934,59

Pour davantage d'informations et de nombreuses images présentant les contenus de ce rapport : **visionnez la présentation projetée lors de l'assemblée**, lisez les circulaires éditées en 2025 ; le tout disponible sur notre site internet <https://asahaiti.org/circulaires>

Vérification des comptes et mise au vote des rapports

La vérificatrice et le vérificateur des comptes, Florianne Chavanne et Pascal Loutan, donnent lecture de leur rapport. Ils relèvent l'exactitude des écritures et demandent à l'assemblée de leur donner décharge pour ce mandat.



Le PV de l'assemblée générale 2025, les rapports du président, de la trésorière ainsi que des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'assemblée qui leur donnent décharge pour le travail effectué et les remercient pour le travail effectué. Florianne Chavanne et Pascal Loutan (sortants) sont élus en tant que vérificatrice et vérificateur des comptes pour 2025-2026.

Partie récréative et culturelle

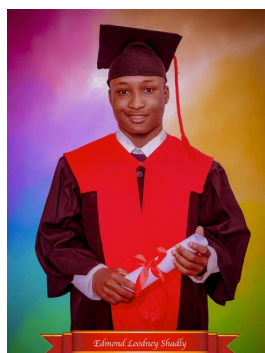
La séance s'est conclue par la projection d'un documentaire d'Arnold Antonin, qui retrace les difficultés auxquelles se confronte l'enseignement fondamental en Haïti et présente une expérience menée auprès de 150 écoles en Haïti avec l'utilisation du tableau numérique interactif, après quatre années de mise en œuvre du dispositif.

Philippe Jenni

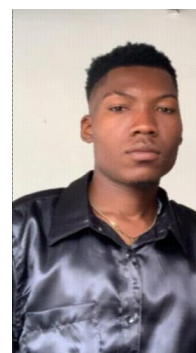
BOURSIÈRES ET BOURSIERS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ASAH réaffirme son engagement en faveur de l'autonomie financière des jeunes haïtiens à travers son partenariat avec le **Centre Méthodiste de Formation Alain Rocourt (CMFAR)** à Thomassin, au-dessus de Port-au-Prince. Ce centre post-secondaire offre des cursus qualifiants dans des secteurs clés pour le développement économique local : la **logistique et l'entrepreneuriat**, intégrant également l'acquisition de compétences transversales indispensables, notamment en secrétariat et en comptabilité.

Pour concrétiser cet accès à l'éducation, l'ASAH a octroyé **quatre bourses d'études** couvrant un cycle de deux ans. Ce soutien financier, fixé à 900 USD (environ 715 CHF) par étudiant et par année, permet à des jeunes de se consacrer entièrement à leurs études en management, sans que le coût de la formation ne constitue un frein. Après le succès de la première promotion ayant terminé son cycle en septembre 2025, cette initiative poursuit son objectif de former la future génération de leaders et d'entrepreneurs capables de contribuer activement à la reconstruction économique d'Haïti.



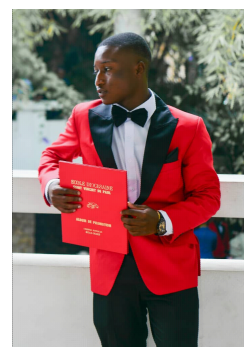
1. Edmond Loodney Shadly



3. Jean Rodney Avrius



2. Véronique Francois Gabriel



4. Max Kervens Baptiste

L'ASAH finance également **six bourses à l'École Professionnelle Méthodiste de Frères (EPMF)** à Port-au-Prince, pour un investissement annuel de 5 540 CHF. Cette initiative fait suite à une demande de son directeur, M. Shader Noël, avec qui l'association a entretenu de



Dans la nouvelle salle informatique

nombreux échanges lors du projet d'extension de la salle informatique. Ce soutien couvre les formations de trois étudiants en **Technique de Gestion des Affaires** (Lynn Dodnaelle Pierre, Hugues Lary Polynice, Dalma Gianina Rebecca), ainsi que celles de Haengley Chevalier MC en **Électrotechnique** et de Kendy Innocent en **Mécanique Automobile**, complétés par Jean Yves Ferdinand. En répondant à cette sollicitation, l'ASAH renforce son partenariat stratégique pour offrir à ces jeunes des compétences clés en management et en techniques industrielles.

Philippe Jenni

IMPACTS DES PROJETS DE MICROCRÉDITS



Bénéficiaire du microcrédit récoltant ses choux

Les projets de microcrédits mis en place dans nos écoles produisent des effets concrets et durables, tant pour les familles que pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Grâce à l'accès à un petit crédit, de nombreuses familles ont pu développer une activité génératrice de revenus. Cette nouvelle source de revenus permet de financer plus régulièrement les frais scolaires de leurs enfants, leur donnant ainsi la possibilité de poursuivre leur scolarité sans interruption et dans de meilleures conditions.

Cette amélioration a un impact direct sur le fonctionnement de l'école, car le paiement régulier des frais d'écologie permet de verser aux enseignants leur salaire ce qui favorise la stabilité de l'équipe éducative et la qualité de l'enseignement offert aux élèves. En plus, le projet contribue à renforcer les ressources

financières de l'école. En effet, les remboursements alimentent un fonds propre de l'école, qui représente une ressource financière durable. Ce fonds peut être utilisé pour financer des activités importantes : la formation des enseignants ou l'organisation de projets pédagogiques.

Au-delà de son impact sur les familles et sur l'école, le projet de microcrédit favorise la création d'emplois. Il permet d'assurer un revenu mensuel à plusieurs personnes impliquées dans sa gestion et son fonctionnement,

notamment les comptables, les coordinateurs ainsi que d'autres collaborateurs. Il soutient également l'entretien du jardin scolaire et d'autres activités importantes à la vie de l'école.

Ainsi les projets de microcrédits créent une véritable dynamique de développement. Ils permettent de :

- renforcer l'autonomie économique des familles
- favoriser la scolarisation des enfants
- assurer une meilleure stabilité pour les enseignants
- soutenir la création d'emploi
- offrir à l'école les ressources nécessaires à son évolution, tout en instaurant un cercle vertueux profitant à toute la communauté.

Grâce à votre précieux soutien ces projets transforment durablement la vie de nombreuses familles et enseignants ; ils contribuent à bâtir un meilleur avenir pour les enfants !

Simone Romain

Vous recevez cette circulaire imprimée et préféreriez recevoir ces informations par e-mail ?

Écrivez un bref message à info@asahaiti.org

Si vous ne désirez plus recevoir de nos nouvelles, merci de nous le signaler par mail ou par courrier postal.

Le comité de l'ASAH vous salue et vous remercie pour votre généreuse fidélité !

Pour tout don, utilisez le bulletin de versement joint ou effectuez un virement bancaire à

ASSOCIATION SUISSE DES AMIS D'HAÏTI / IBAN : CH59 0900 0000 1201 4784 3

Ont contribué à cette circulaire :

Textes et photos

Responsable de publication

Impression

En Suisse : Simone Romain, Philippe Jenni

En Haïti : Marie-Hélène Fofan, Shader Noël, Ricardo Dorlus

Philippe Jenni

Ateliers Arts Graphiques – www.epi.ch

